

UNE AFFAIRE DE CHIEN

Le 11 février 1882, Jean-François Corbon, 52 ans épicier à Lavoncourt écrit au procureur de la République à Gray.

Il y a quelques jours, son chien, un beau terre-neuve, a été frappé et blessé grièvement par Constant Pourcelot, fils du second épicier de Lavoncourt. Des témoins étaient présents, dont Louise Belligeon femme Rimet qui a témoigné. D'ailleurs le fils Pourcelot n'a pas nié lors de l'enquête de gendarmerie, écrit le sieur Corbon.

Monsieur Louvot, le vétérinaire a fait une déclaration qu'il s'empresse de joindre au procureur, la vie de son chien est compromise. Voilà 25 jours que son chien est malade, il demande que justice lui soit rendue. C'est ainsi qu'il termine la lettre adressée au procureur.

Mais dans le dossier, trouvé aux archives, se trouve également le rapport de la gendarmerie. On apprend que le chien aurait été blessé à la verge. Il semble que la chienne des Pourcelot était en folie et que notre brave terre-neuve avait bien envie de calmer ses chaleurs.

Constant Pourcelot fils d'Auguste et d'Anne Durand est âgé de 21 ans. Il avoue avoir jeté des pierres au terre-neuve pour l'éloigner de sa chienne mais ne lui a rien coupé !
Ce chien continue d'ailleurs à parcourir le village.

Il semble que les deux épiciers se jalourent et que l'incident soit futile. Les gendarmes ont inscrit en marge que la blessure paraissait peu grave.

Les querelles de village nous font découvrir la vie de nos ancêtres. Retenons de cette histoire de chien qu'en 1882..... il y avait deux épiciers à Lavoncourt.